



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'ARCACHON EXPANSION
Mardi 14 janvier 2025**

ETAIENT PRESENTS :

Mr FOULON Président d'Arcachon Expansion,
Mr. SOULIER (2^{ème} Vice-président),
Mr. LUMMEAUX (1^{er} Vice-président)
MME MARESCOT (3^{ème} Vice-présidente),

Mesdames BORDEDEBAT, CASSOT, CAUSSARIEU, FOULON, MAUPILE

Messieurs CAVOLI, DELEPAUX, MONS, SCAPPAZZONI, MARTINERIE, DAVID, FANARA.

A titre consultatif :

Mme. DUGENY Directrice Générale d'Arcachon Expansion,
Mme MIREMONT Responsable RH, Administratif et Finances.
Mme DREAN, Directrice Animation-Evènementiel

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames LAFONTAINE, DUBROCA, THE.
Messieurs BONNIN, PUJOL, SEGURA, TREUIL

A titre consultatif :

Mr MASSONNET Directeur Général des Services Mairie,
Mme MALBRANQUE, Trésorière Principale
Mr DISSAUX, Directeur Culture.

EXTRAIT DE DELIBERATION N°2025011501 : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Au vu de la loi du 6 février 1992 portant « Administration Générale des collectivités Locales » et de l'article L2312-1 du code Général des Collectivités Territoriales, modifiés par la loi du 7 aout 2015, un rapport sur les orientations budgétaires doit être présenté au Conseil d'Administration dans les deux mois qui précèdent l'examen du budget primitif de l'exercice.

Ce rapport donne lieu à un débat, dont il est pris acte par délibération du Conseil d'Administration.

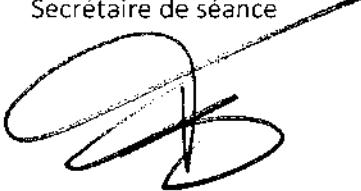
Pour l'exercice 2025, l'ensemble des éléments d'information permettant la réalisation de ce débat des orientations budgétaires est ainsi présenté dans le rapport ci-joint.

Cette délibération n'appelant aucune observation, **M FOULON**, demande au conseil d'administration de bien vouloir :

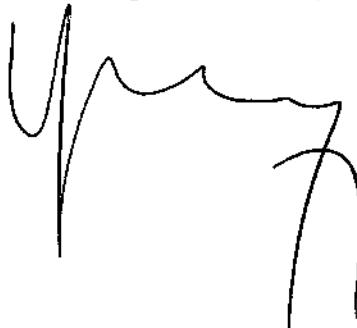
- **DEBATTRE sur la base du document qui vous a été adressé avec l'ordre du jour,**
- **PRENDRE ACTE de la tenue de ce débat.**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la délibération n°1 concernant le débat d'orientation budgétaire

Frédérique DUGENY
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Arcachon, le mardi 14 janvier 2025
Yves FOULON
Président de la Régie Arcachon Expansion





DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE ARCACHON EXPANSION 2025

PREAMBULE

Les lois « Administration Territoriale de la République » (ATR) du 06 février 1992 et « NOTRe » du 07 août 2015 ont instauré et renforcé la tenue d'un débat d'orientation budgétaire

L'article L2312-1 précise que le DOB doit présenter :

- La structure
- Les engagements pluriannuels envisagés
- La gestion de la dette
- L'évolution des dépenses et des effectifs
- Il doit préciser l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail

Etape obligatoire dans le cycle budgétaire, il doit être acté par délibération du Conseil d'Administration dans un délai de deux mois avant le vote du budget primitif.

Le débat d'orientation budgétaire participe à l'information des membres du Conseil d'Administration en présentant les priorités et les évolutions de la situation financière de la structure préalablement au vote du budget primitif. Il permet au Conseil d'Administration de discuter des orientations budgétaires proposées.

Au cours de ce débat, nous aurons l'occasion d'explorer les différentes pistes d'optimisation, de discuter des projets prioritaires

1.INTRODUCTION

Arcachon Expansion, régie sous forme de SPIC est l'outil de développement de la commune. Il contribue à son rayonnement par les secteurs d'activités dont il a la compétence : le tourisme, les commerces, l'animation, la culture, le congrès et plus largement le tourisme d'affaire.

Arcachon Expansion pilote également le MAAT, lieu de vie des Arcachonnais dans lequel évoluent le service Vie associative et Sportive, la médiathèque – ludothèque, un espace gaming, la conciergerie solidaire, l'Office de Tourisme et de nombreuses associations autour de projets culturels, numériques et éco-responsables.

L'activité économique dans son ensemble concerne Arcachon Expansion qui œuvre directement ou indirectement dans ce domaine.

2. RETROSPECTIVES 2024

LE CONGRES ET L'EVENEMENTIEL

Poursuite de l'activité à l'instar de 2023

Un volume d'affaires et de mise à disposition d'espaces en hausse de 6% (700 000 euros) par rapport à 2023, avec une augmentation du nombre de journées congressistes en hausse au regard des typologies de manifestations accueillies cette année. Un chiffre d'affaires global qui approche les 1 615 000 euros (excluant les chiffres d'affaires des traiteurs et prestataires d'activités générés).

Le site a accueilli cette année encore des événements grand public qui aident au rayonnement du territoire (conférences, colloques, événements associatifs) souvent soutenus et des rendez-vous marqueurs comme La Plage aux entrepreneurs, Arcachon Game Show.

Le double positionnement sur le segment BtoB des « congrès régionaux et nationaux » et du corporate (séminaires, conventions, workshops...) porte ses fruits en termes de retombées et de valeurs ajoutées pour tous y compris les prestataires (hôtellerie, restauration, commerces de proximité) pour lesquels elles sont bien évidemment plus importantes avec les congrès grâce à la durée du séjour (2,1 j en moyenne contre 1,2 pour une convention) ainsi que la taille des événements.

- ➔ 43 % du chiffre d'affaires sont des Congrès/Congrès avec exposition/
- ➔ 21 % du chiffre d'affaires HT sont des conventions,
- ➔ 11% du chiffre d'affaires HT sont des Colloques/Conférences >

- 87 manifestations à date avec 12 710 visiteurs contre 118 manifestations en 2023 avec 16 197 visiteurs (181 manifestations en 2022 avec 23 451 visiteurs) > Un CA plus élevé avec moins de manifestations

Obtention de la certification ISO 20121 Système de Management Responsable pour les activités évènementielles

En parallèle, la démarche pour l'obtention du label Destination Innovante et Durable a été lancée avec des partenaires locaux du Palais des Congrès (Le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon, La ville d'Arcachon, le Port d'Arcachon, Ecotours, Hôtel Thalazur, Restaurant le Patio) et l'Office de Tourisme.

Le Palais des Congrès d'Arcachon s'investit également dans sa filière métier pour renforcer sa visibilité auprès des autres destinations et partenaires sur le plan national, comme le réseau des métiers de l'évènementiel en NOUVELLE-AQUITAINE UMENA, ou encore COESIO : réseau des destinations francophones de villes d'accueil de congrès.

LA CULTURE

L'année 2024 a été une nouvelle fois riche en réalisation de projets culturels et en programmation.

- Théâtre Olympia : une fréquentation toujours importante avec des propositions diversifiées qui ont touché tous les publics. Le label « scène conventionnée d'intérêt national » a permis de fédérer des villes partenaires du bassin et différentes structures nationales et internationales. La concurrence et le contexte général ont été les principales préoccupations pour bâtir un programme de qualité cohérent et complémentaire avec le territoire. La mise en place des comités de coopération et de suivi permet de bien coordonner les différentes actions menées toute l'année notamment le parcours chorégraphique effectué cette année avec la compagnie Hors série. 2024 marque aussi la fin du contrat de conventionnement avec la Drac, la région et le département. Un nouveau projet doit être écrit pour les 4 prochaines années.

La construction de la programmation doit être pensée avec beaucoup de prudence compte tenu du contexte national et des baisses générales observées de fréquentation des théâtres entraînant une diminution des recettes billetterie. A l'avenir de nouveaux équilibres devront être trouvés pour maintenir le nombre de spectacles et la qualité.

- Les événements culturels de la saison :

* Festival de musique de chambre en avril : belle édition avec un public qui s'élargit. Le partenariat avec l'association des amis du festival et la collaboration artistique avec le quatuor Modigliani permettent de bien identifier l'événement au niveau régional voire national. La programmation de tête d'affiche comme Gauthier Capuçon permet d'attirer un public plus nombreux et de faire connaître davantage l'événement.

* Plage aux écrivains en mai : nouvelle édition remarquable avec un très beau plateau d'écrivains qui font l'actualité. 30 auteurs étaient présents avec David Foenkinos comme invité d'honneur. Plusieurs prix littéraires ont été décernés : Celui de la ville à Tim Dup et celui des lycéens (première édition) à Edwige Coupez. La fréquentation a été estimée à environ 15 000 visiteurs. Budget difficile à tenir compte tenu des coûts toujours de plus en plus importants en transports et hébergements.

* Concerts au vélodrome : l'année 2024 a été marquée par le retour des concerts en collaboration avec la société Mayday. 4 soirées ont été programmées avec des jauge très différentes. 2000 personnes pour Héritage Goldman, 5000 pour Bigflo et Oli et 6000 pour la soirée électro. A noter l'annulation du concert d'Obispo pour raison de santé. Un nouvel aménagement du site a été expérimenté.

* Cadences : encore une édition qui a eu un beau succès. 13 villes partenaires ont présenté un spectacle en extérieur ou en salles. La dimension internationale de l'événement est de plus en

plus visible avec la programmation de compagnies étrangères. Le point presse effectué à Paris donne un impact important. Tous les styles de danse sont représentés. Le théâtre de la mer a enregistré une petite baisse de fréquentation en raison d'une météo défavorable. Le fonds de dotation a permis de compenser en partie la perte de billetterie et la baisse de subventions (Etat, Région, Département...).

* Grand débat : cette année l'animation a été confiée à Thomas Snégaroff qui a présenté sur le même week-end son spectacle « Ils ne méritent pas tes larmes » et qui a rassemblé plus de 250 spectateurs. Le plateau d'invités a été d'un haut niveau avec notamment Maryse Burgot, Guillaume Durand ou bien encore Pierre Rosanvallon. Plus de 600 personnes ont parfois été présentes sur les débats. La librairie générale partenaire de l'événement a aussi bien fonctionné.

* Arcachon Jazz Festival : Deuxième édition d'un événement qui prend ses marques progressivement et qui accueille un public de toute la région. Une programmation qui met en valeur les talents régionaux mais aussi à l'échelle nationale et internationale. Le concept de 2 concerts/soir est apprécié. La présence de Guillaume Nouaux est aussi fédératrice tout comme les partenariats avec les associations « Jazz Hot » et « Action Jazz ».

LE SERVICE ANIMATION

En cette année exceptionnelle où la Nation entière a vibré autour des Jeux Olympiques, la Ville d'Arcachon a bien entendu mis le sport à l'honneur !

Le service animation a ainsi poursuivi sa dynamique avec la création de rendez-vous spécifiques sportifs et festifs :

- En mars

La Célébration des 10 ans du Vélo d'Arcachon et plus largement du cyclisme avec notamment une parade entre le quartier de l'Aiguillon et le Centre-ville, ainsi qu'un village d'animations sur la place des Marquises proposant des démonstrations de sportifs de haut niveau, des expositions et initiations pour toutes les générations.

- En avril

La première édition de la course « La Frappadingue » qui a accueilli plus de 2500 coureurs qui ont envahi la Ville pour se défier sur un parcours d'obstacles leur permettant de découvrir la Ville en équipe de façon ludique et sportive.

- En mai

L'organisation de l'événement « Arcachon fête les Jeux Olympiques » : une grande journée de mise à l'honneur de tous les sports avec la présence de toutes les associations sportives arcachonnaises sur la plage centrale.

- En juillet

La soirée d'ouverture des Jeux Olympiques a permis de réunir arcachonnais et estivants sur la Place des Marquises pour partager ensemble ce moment historique avec la diffusion en direct de la cérémonie sur un écran géant avec une soirée tapas en collaboration avec les commerçants du marché et diverses animations musicales.

De nombreuses autres animations ou événements ont ponctué l'année :

La Fête d'Arcachon

Le buffet géant d'huîtres

La Soirée Blanche

La Fête de la musique

Le retour des traditionnels Feux d'artifice du 14 juillet et du 15 août

La décoration et l'animation des rues commerçantes dans le cadre de la Piétonnisation estivale du Cœur de Ville

Les Concerts de l'été sur la Place Thiers

Les traditionnelles Fêtes de la mer

La 2^{ème} édition de la Soirée Mauresque

La 3^{ème} édition de la Plage aux Entrepreneurs

La 1^{ère} édition de l'Arcachon Game Show

Les Journées du Patrimoine

Arcachon fête Halloween

Les festivités de Noël avec un nouveau décor sur la Place des Marquises

Le renouvellement des illuminations de la Ville

Tout l'accompagnement administratif et technique aux associations pour la bonne réalisation de leurs évènements dont le Comité des fêtes de l'Aiguillon, le Jumping, le CVA en particulier.

La gestion de tous les dossiers événementiels demandant l'utilisation du domaine public, notamment en 2024 la deuxième édition du Marathon d'Arcachon et du Festival Akupana, le Waterman Cup, le Spot Festival, les expositions des Artisans d'art et de la Promenade des Arts, l'action de sensibilisation aux « Gestes qui sauvent », l'accueil de la Grande roue mais aussi les nombreuses « Tournées d'été » dont le Beach Rugby Tour du Groupe Sud-Ouest, le Basket 3X3, le Mini sauveteurs avec la SNSM, la Camion du Livre de poche, la Tournée des plages de la COBAS ...

La coordination des séances du programme « Arcachon en forme » toutes les semaines, tout au long de l'année

L'OFFICE DE COMMERCE

L'OCA a connu une année 2024 de transition avec la prise de fonction d'une nouvelle collaboratrice en décembre 2023.

Les actions traditionnelles ont été maintenues :

- Le soutien aux associations de commerçants : 3 associations ont fait l'objet d'une convention 1€/1€ en 2024 : A l'Aiguillon, Arcachon Plein Cœur et Association des Commerçants du Marché d'Arcachon. L'association Vue sur Mer rassemblant les commerçants du front de mer n'a pas été en mesure en 2024 de mettre en œuvre des animations durant la saison estivale.
- Le guichet unique de tous les commerçants
- L'organisation de 2 braderies et 2 déballages dans l'année.
- Intermédiaire terrain pour les travaux de la ville

En 2024, la société CBRE a rendu ses conclusions sur l'étude stratégique de valorisation commerciale, étude financée par l'EPFNA, permettant d'avoir un photo du tissu commercial Arcachonnais et de son dynamisme, des données objectives sur la fréquentation du centre-ville, une liste de locaux commerciaux stratégiques.

Le 25 novembre 2024, s'est tenu le forum à l'attention des commerçants sur le thème de l'intelligence Artificielle et de son utilité dans la gestion d'un commerce. Ce séminaire a réuni une soixantaine de commerçants.

En 2024, l'OCA s'est impliqué plus largement dans l'accompagnement du marché d'Arcachon :

- Suivi de l'association des commerçants dans ses animations
- Suivi de la qualité des prestations du délégataire (entretien, placement)
- Gestion du food-court et du contrat d'intérim

L'OFFICE DE TOURISME

Une année dans la continuité des tendances de 2023, avec un rythme de fréquentation encore marqué par les saisons, et par les conditions climatiques déplorables sur plusieurs mois. Toutefois, l'activité de l'Office de Tourisme est demeurée stable.

Cette année marque une nouvelle échéance avec le renouvellement de la Station Classée pour Arcachon, une étape clé pour la reconnaissance et le développement de la destination.

Au sein de l'Office de Tourisme, une nouvelle organisation a été mise en place, favorisant une répartition des missions plus optimale. Cette réorganisation a conduit à des changements internes, notamment avec l'évolution d'un membre de l'équipe vers le poste de responsable accueil boutique et la réaffectation d'une personne à la gestion des visites guidées.

L'optimisation de la qualité d'accueil a inclus un usage de plus en plus soutenu du roadbook numérique, des efforts accrus pour la clientèle étrangère (traductions, offres en langues étrangères) et l'amélioration de l'information hors les murs par l'affichage des données utiles à nos visiteurs sur les sites stratégiques. Un test d'intelligence artificielle au standard téléphonique et le test d'un robot interactif cet été nous ont ouvert à de nouvelles perspectives d'optimisation de notre qualité d'accueil.

Pour un tourisme partagé et accessible, l'initiative du projet habitant « Arcachon pour Nous » s'est élargie aux jeunes, et une formation spécialisée a été dispensée au personnel pour mieux accueillir les publics spécifiques, et toujours parfaire nos engagements conformément à notre labellisation Tourisme et Handicap.

Pour la mise en valeur du territoire et l'incitation à découvrir nos richesses culturelles et environnementales toute l'année, une réflexion stratégique sur l'offre groupe et une réorganisation des visites guidées pour les individuels ont été mises en place. Le programme « 12 mois 12 visites » a notamment été mis en place, invitant habitants et visiteurs à redécouvrir la ville à travers des explorations thématiques inédites, guidées par des experts passionnés, tout au long de l'année.

L'engagement durable s'est renforcé avec une boutique favorisant les produits locaux et le développement de l'offre « fabriqué en France », ainsi qu'un travail d'acculturation amorcé auprès des professionnels et plus soutenu auprès du public.

La promotion ciblée a bénéficié d'actions conjointes avec des partenaires régionaux et nationaux, et des accueils presse visant les clientèles principalement nord-européennes.

L'évolution de la veille touristique a permis de suivre de près les tendances et les indicateurs qualité pour anticiper et mieux connaître les attentes des visiteurs.

Enfin, nous avons entrepris une réflexion approfondie sur nos supports de communication, aboutissant à la création d'un magazine touristique structuré autour d'un fil conducteur par

quartier, offrant ainsi une meilleure compréhension du territoire. Dans un souci constant de diffuser du contenu de qualité et de promouvoir nos offres de visites, nous avons également commandé des vidéos et des reportages photos pour mettre en avant les visites guidées et les différentes saisons.

3. EVOLUTION DES DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT

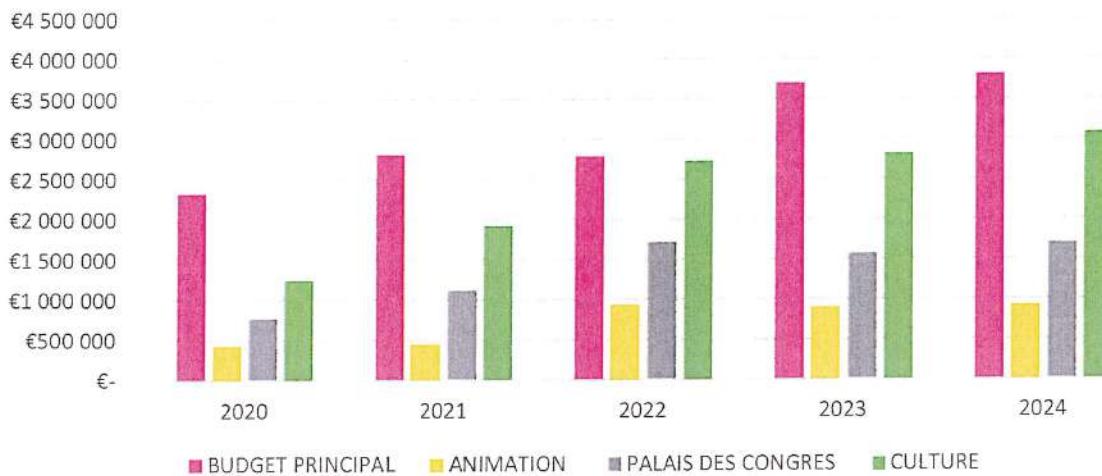
Afin d'éclairer le débat d'orientation budgétaire, il convient de porter un regard sur l'évolution de la structure budgétaire au vu d'une étude rétrospective menée à partir des données estimées au 15 décembre pour l'exercice 2024.

	2020	2021	2022	2023	2024*
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT					
Arcachon expansion	2 332 716 €	2 816 268 €	2 791 642 €	3 705 484 €	3 813 896 €
Activités commerciales	771 771 €	1 114 026 €	1 714 361 €	1 565 616 €	1 692 759 €
Animations	432 597 €	448 458 €	942 155 €	902 379 €	924 619 €
Culture	1 257 842 €	1 930 307 €	2 737 828 €	2 825 293 €	3 083 074 €
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT					
Budget principal	2 786 996 €	2 977 336 €	3 380 992 €	3 563 260 €	4 645 007 €
Palais des congrès	1 035 411 €	1 476 712 €	1 734 534 €	1 693 859 €	1 872 909 €
Animations	504 746 €	531 363 €	761 614 €	920 451 €	910 173 €
Culture	1 379 397 €	2 233 092 €	2 401 225 €	2 745 988 €	3 178 078 €

*Montants prévisionnels au 15 décembre en attente de clôture des comptes

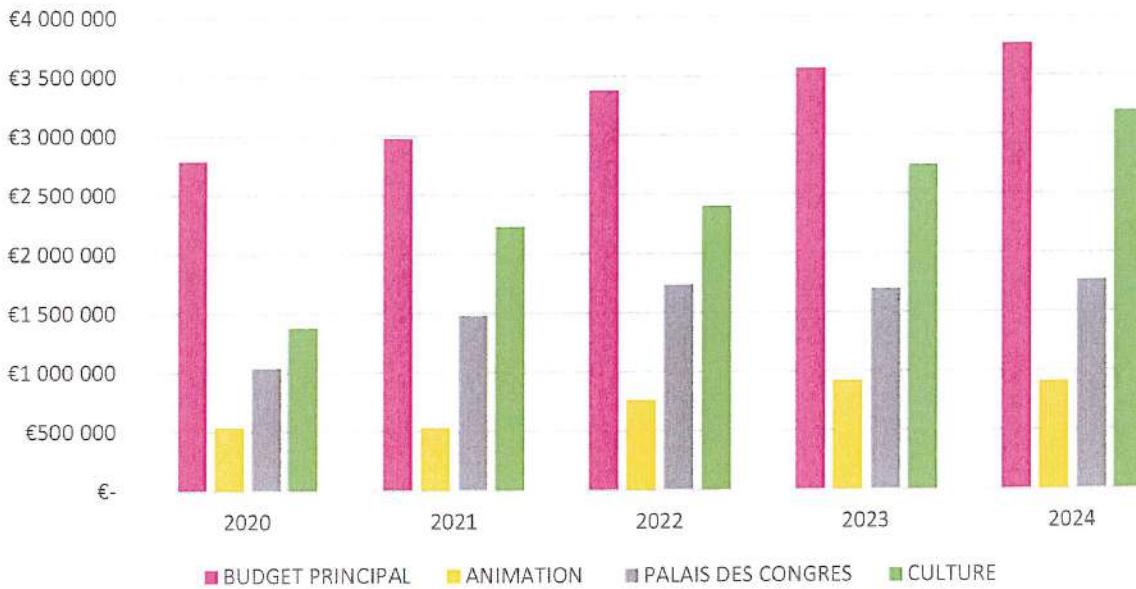
Vue d'ensemble

EVOLUTION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT ENTRE 2020 ET 2024



Les dépenses réelles de fonctionnement présentent une évolution très contenue depuis 2019 malgré la forte inflation, l'augmentation des coûts de l'énergie, et les surcoûts liés à la crise sanitaire.

EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ENTRE 2020 ET 2024



Les recettes de fonctionnement sont en évolution continue

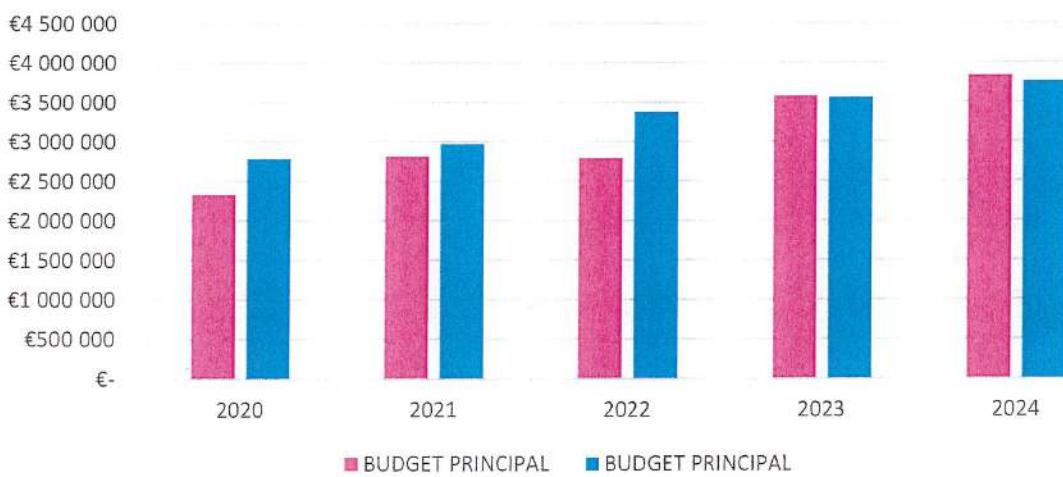
Le budget principal - fonctionnement

Des recettes stables et constantes dont la variable d'ajustement repose sur les recettes de la taxe de séjour (augmentation des tarifs en 2023), les recettes boutique et billetterie de l'office de tourisme et la réalisation des braderies par l'OCA.

Les objectifs fixés au budget primitif ont été atteints voir dépassés avec un taux de réalisation de 101%

Les dépenses ont été maitrisées par rapport au prévisions budgétaires de début d'année avec un taux de réalisation de 98.21 %

Evolutions des dépenses et recettes du budget principal entre 2020 et 2024



Nos objectifs pour 2025 et les années suivantes :

- Maitriser l'évolution des dépenses de fonctionnement grâce notamment au retour à la normale du coût de l'énergie et une inflation stable autour de 1%
- Maintenir le niveau des recettes boutique et billetterie en tenant compte de la mise en place des régies pour compte de tiers
- Evaluer au plus juste les recettes de la taxe de séjour en tenant compte des changements de situation et de l'évolution du parc locatif suite à la mise en place du changement d'usage et du numéro d'enregistrement
- Mise en place de journée de formation pour le personnel : Gestion du stress
- Développement des actions dans le cadre de « Destination Excellence »
- Développer les compétences des collaborateurs sur les outils d'intelligence artificielle

Le palais des congrès- fonctionnement

Les objectifs de recettes sont dépassés à hauteur de 220 000 € des objectifs fixés au BP2024

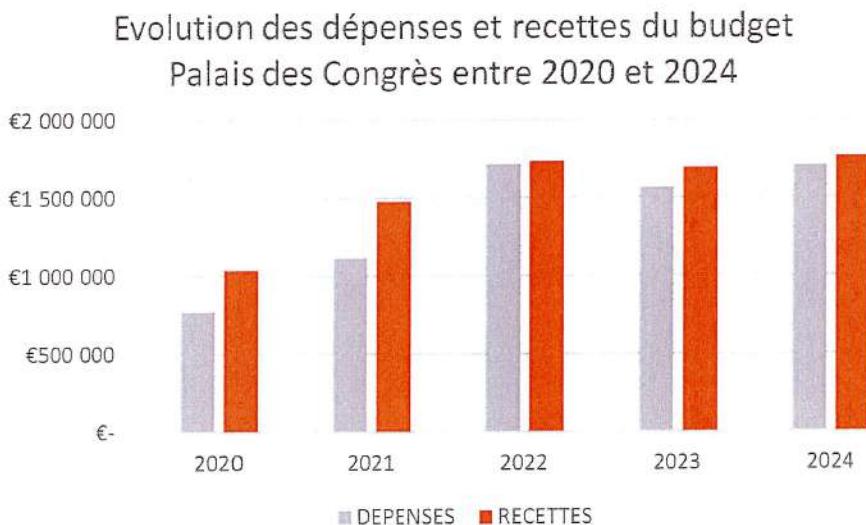
- Ventes de prestations de services : + 25%
- Location d'espace : + 8%
- Commissions : + 2%

Les charges de fonctionnement sont maîtrisées

Taux de réalisation 100%

Certaines dépenses envisagées en 2025 ont été prises sur le budget de 2024 :

- Audit certification ISO 20121
- Frais de communication supplémentaires (reportage vidéo)



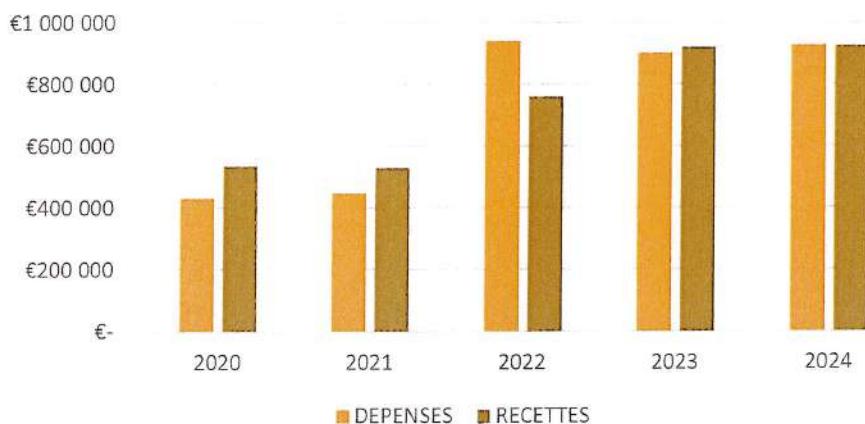
Nos objectifs pour 2025 et les années suivantes :

- Développer les actions (rencontre parties prenantes, communication, formations...) dans le cadre de notre démarche ISO 20121
- Obtention du label « Destination Innovante et durable »
- Mise en place d'actions avec nos partenaires dans le cadre de Destination Innovante et Durable

L'animation - fonctionnement

Dépenses constantes entre 2023 et 2024

Evolution des dépenses et des recettes du budget Animation entre 2020 et 2024



Les dépenses de fonctionnement comprennent :

- Les formations
- Les déplacements
- L'achat de petit matériel
- Les frais d'assurance

Les charges de personnel sont conformes aux prévisions

Le budget programmation de l'animation a évolué entre 2023 et 2024 : + 21 %

<u>Actions</u>	2023	2024
SUVBVENTION CVA	559 999 €	679 701 €
18H VOILE ORGANISATION	8 000 €	10 000 €
DEFI D'ELLE	1 750 €	1 750 €
BENEVOLE ARC	2500 €	0
ARC BALADIN	300 €	300 €
COMITE DES FETES DE L'AIGUILLO	300 €	300 €
CONCERTS ÉTÉ	929 €	1 393 €
ARCACHON EN FORME	33 221 €	6 472 €
FETE D'ARCACHON	31 145 €	37 000 €
FEU D'ARTIFICE	60 015 €	31 825 €

HALLOWEEN	8 003 €	8 482 €
JOURNÉE DU PATRIMOINE	5 857 €	2 596 €
JOURNÉE JO/SPORT		27 013 €
BUFFET D'HUITRES	12 278 €	12 583 €
PLAGE AUX ENTREPRENEURS	145 725 €	136 519 €
MARATHON	4 460 €	5 006 €
FÊTE DE LA MER	49 786 €	52 946 €
FÊTE DE LA MUSIQUE	4 372 €	5 160 €
NOËL	150 259 €	120 230 €
GRANDE ROUE	2 433 €	5 613 €
LA RUE EST À VOUS	10 187 €	8 498 €
SALON NAUTIQUE	26 765 €	25 667 €
SOIREE BLANCHE	-438 €	40 772 €
SOIREE MAURESQUE	51 326 €	49 256 €
SPOT FESTIVAL	2 000 €	2 000 €
CONCERTS THIERS	8 841 €	8 430 €
APTRA		2 500 €
INAUGURATION RUE GEORGES MERAN		3 412 €
ARCACHON GAME SHOW		13 963 €

Des nouveautés en 2024 :

Arcachon Game Show

Animations JO

Le ratio dépenses/recettes de l'animation dépend du montant de la subvention qui lui est allouée par Arcachon Expansion. Les facteurs extérieurs ne l'impactent donc pas.

Nos objectifs pour 2025 et les années suivantes :

- Nouvelle animation sur la gastronomie
- Accueil d'un contrat d'alternance pour développer les actions sur le gaming

La culture - fonctionnement

Les charges de fonctionnement sont en augmentation de 12% par rapport à 2023 et de 4% par rapport au budget prévisionnel 2024

Les dépenses de fonctionnement comprennent :

- L'achats de matériel
- Le loyer du bâtiment
- Les frais de maintenance du bâtiment
- L'assurance du bâtiment et des véhicules
- La formation du personnel
- Les hébergements des intermittents (plus de logement dans l'appartement du Luxembourg cause travaux)
- Les frais de déplacement des équipes

Les dépenses relatives aux fluides (eau, électricité, déchets) sont en baisse : - 25% par rapport à 2023

Cette évolution s'explique par la prise en charge de dépenses supplémentaires telles que :

- Les hébergements des techniciens à cause des travaux dans l'appartement du Luxembourg
- Changement des éclairages en leds (loges, espaces communs...)
- Ré évaluation du loyer
- Entretien non prévisible du véhicule
- Formation nouvel équipement
- Hausse du coût des frais de déplacement

Les charges de personnel sont conformes aux prévisions

Le budget programmation de la culture a évolué entre 2023 et 2024 : + 28 % (hors vélodrome)

Budget programmation culturelle

	2023	2024
	1 388 221 €	1 780 437 €
BAR ARLEQUIN	13 880 €	14 738 €
CADENCES	211 941 €	217 360 €
EXPOSITIONS	2 753 €	7 685 €

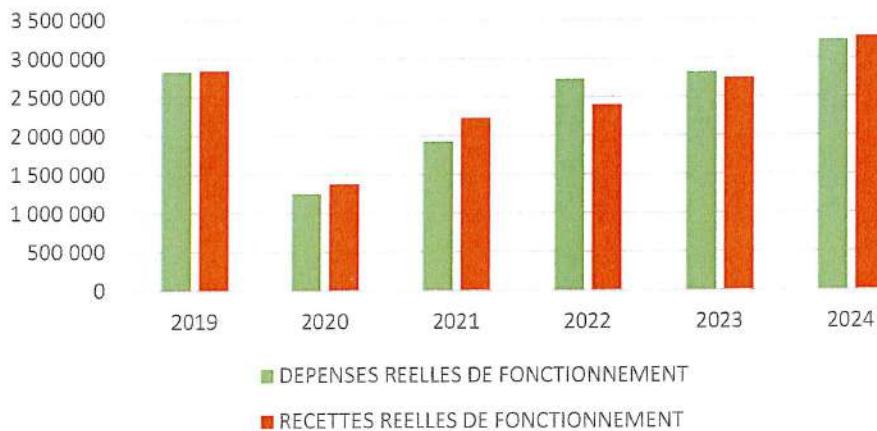
PLAGE AUX ECRIVAINS	65 683 €	85 375 €
GRAND DEBAT		
SAISON	1 002 699 €	1 275 835 €
THEATRE DE LA MER (FDD)	91 265 €	159 444 €
REMBOURSEMENTS		20 000 €

Les recettes sont stables, par rapport à 2023 le nombre d'abonnements est en légère hausse :

1011 abonnements en 2023 contre 1078 en 2024

Le deuxième facteur est bien sûr l'impact de l'inflation sur ce type de consommation.

Evolution Dépenses/Recettes - budget culture
entre 2019 et 2024



Nos objectifs pour 2025 et les années suivantes :

- Développer les actions en faveur du label « Ville Impériale »
- 20^{ème} anniversaire de Plage aux écrivains

4. EVOLUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	2020	2021	2022	2023	2024
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT*					
Arcachon expansion	226 846 €	44 511 €	21 414 €	22 986 €	107 717 €
Activités commerciales	42 616 €	51 291 €	126 889 €	37 609 €	60 380 €
Animations	504 €	5 336 €	4 988 €	1 488 €	0 €
Culture	14 564 €	26 667 €	31 504 €	16 416 €	229 687 €
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT *					
Arcachon expansion	3 810 €	0 €	67 249 €	0 €	512 €
Activités commerciales	0 €	0 €	0 €	563 €	0 €
Animations	1 557 €	440 €	3 909 €	0 €	0 €
Culture	17 032 €	15 565 €	5 862 €	28 057 €	42 263 €

* Montants prévisionnels en attente de clôture des comptes

Budget principal - investissement

Bilan 2024

- Achat de matériel informatique
- Achat de mobilier
- Achat de matériel scénique et de sonorisation commun à tous les services
- Installation d'une cabine acoustique dans l'open-space de nos bureaux au MA-AT (1^{er} étage)

Nos objectifs pour 2025 et les années suivantes :

- Matériel informatique
- Etat des lieux et renouvellement du matériel de bureaux (postures de travail) pour l'ensemble des salariés concernés
- Développement d'un système de centre d'appel sur PC
- Renouvellement des écrans d'affichage de l'Office de tourisme
- Renouvellement des écrans du bunker
- Améliorer le débit du wifi bassin dans nos locaux
- Relance de la campagne WITYFIT (questionnaire de satisfaction au travail)

Palais des congrès - investissement

Bilan 2024 :

- Achat de matériel technique (paperboards numériques, enceinte...)
- Achat de mobilier (tables de réunion, chaises, tapis d'entrée)
- Matériel informatique et téléphonie
- Matériel industriel (aspirateur, autolaveuse)

Nos objectifs pour 2025 et les années suivantes :

- Mobilier
- Matériel son lumière auditorium
- Mise au norme ponts lumières

Animation - investissement

Bilan 2024

- Pas d'investissement en 2024

Nos objectifs pour 2025 et les années suivantes :

- Matériel informatique

Culture - investissement

Bilan 2024

- Remplacement du système d'éclairage de la scène : passage en leds : 212 310 € cet équipement a bénéficié d'un financement du Conseil régional à hauteur de 42 263 €
- Achat de mobilier pour les loges : 1100 €
- Changement des ampoules d'éclairage d'ambiance pour passage en leds
- Mobilier pour loges

Nos objectifs pour 2025 et les années suivantes :

- Changement leds
- Remplacement matériel scénique
- Mobilier
- Matériel informatique

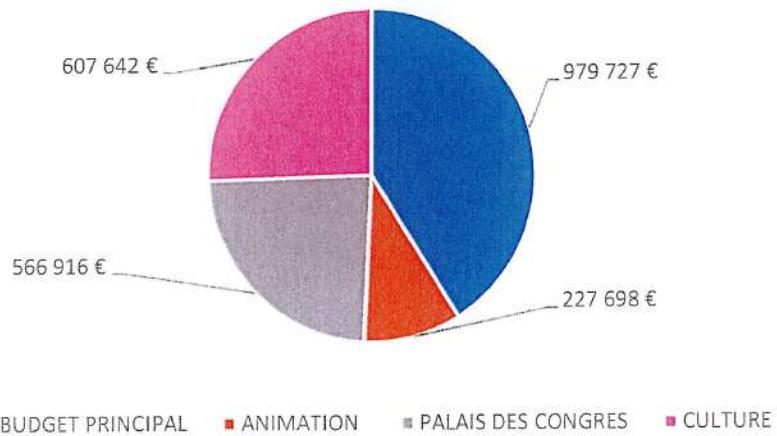
5. LES CHARGES DE PERSONNEL

L'ensemble du personnel d'Arcachon Expansion est soumis à la convention collective des organismes de tourisme n°3571

EVOLUTION DES EFFECTIFS

	2020	2021	2022	2023	2024
Contrats à durée déterminée (CDD)	37	25	12	6	2
Contrats à durée indéterminée (CDI)	32	32	36	37	35
Hommes	20	15	9	9	8
Femmes	49	44	39	34	29
Equivalents temps plein	35,19	34,51	37,10	39,05	37,74

Répartition Budget Ressources Humaines 2024



*Montants prévisionnels au 15 décembre en attente de clôture des comptes

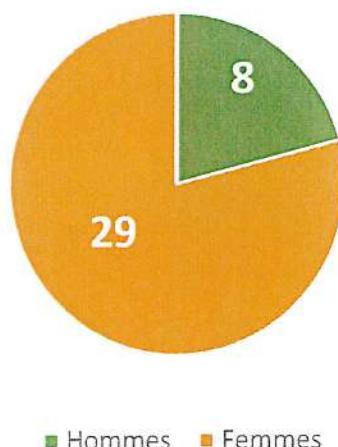
En 2024, le personnel saisonnier de l'Office de tourisme a été financé pour partie par l'enveloppe COBAS.

Le budget Ressources Humaines pour la culture comprend uniquement le personnel nécessaire au fonctionnement de la structure (contrat Arcachon Expansion et mises à disposition d'agents ville) mais ne tient pas compte des coûts RH relatifs aux évènements (environ 185 000 € de personnel intermittents)

REPARTITION DES EFFECTIFS PAR SERVICES 2024

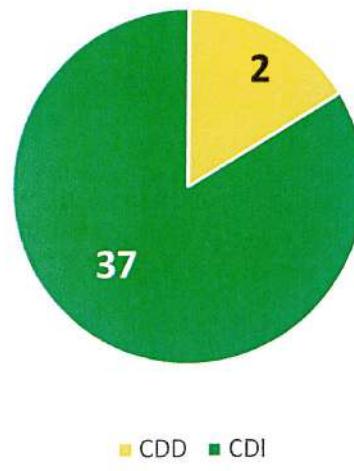
Service	CDD	CDI	Homme	Femmes	Effectif Total	Remarques
Direction Générale	1	7	0	8	8	
Office de tourisme	0	4	0	4	4	Hors personnel COBAS
Animations	1	3	0	4	4	
Communication	0	2	0	2	2	
Palais des congrès	0	10	3	7	10	
Culture	0	10	5	3	8	+ 2 agents mis à disposition non comptabilisés AE
OCA	0	1	0	1	1	
TOTAL	2	37	8	29	37	

Répartition hommes/Femmes 2024



■ Hommes ■ Femmes

Répartition contrats 2024
(hors personnel saisonnier)



Pour 2025 et les années suivantes

REPARTITION DES EFFECTIFS PAR SERVICES

Service	CDD	CDI	Effectif Total	Remarques
Direction Générale	1	7	8	
Office de tourisme	0	4	4	
Animations		4	4	
Communication	0	2	2	
Palais des congrès	0	10	11	+ 3 recrutements en cours
Culture	0	8	8	Hors agents mis à disposition
OCA	0	1	1	
TOTAL	1	36	38	

Un salarié bénéficie d'un véhicule de fonction.

Un salarié bénéficie d'un véhicule de service.

Les projections en termes d'évolution des dépenses de personnel sur lesquelles sont construites les orientations budgétaires pour les années à venir, sont fondées sur une évolution des charges de personnel de 5% tenant compte de l'augmentation du point.

L'essentiel du personnel est à temps complet seul 3 salariés sont à temps partiel

EVOLUTION DU BUDGET PERSONNEL ENTRE 2020 ET 2024

EVOLUTION DES CHARGES DE PERSONNEL ENTRE 2020 ET 2024					
DETAIL	2020	2021	2022	2023	2024
BUDGET PRINCIPAL (OT, OCA, COMM, DG)	763 130 €	790 258 €	832 915 €	919 401 €	984 415 €
PALAIS DES CONGRES	358 366 €	348 849 €	517 878 €	553 912 €	563 320 €
ANIMATIONS	Personnel ARCACHON EXPANSION	215 604 €	233 725 €	220 381 €	207 459 €
	Guso/intérimaires	17 000 €	15 350 €	17 397 €	16 586 €
CULTURE	Personnel ARCACHON EXPANSION	374 208 €	387 951 €	457 812 €	426 754 €
	Personnel mis à disposition	120 000 €	155 822 €	143 222 €	135 013 €
	Guso	24 853 €	74 301 €	192 068 €	166 399 €

Budget principal – ressources humaines

Ces augmentations sont dues à la réévaluation de l'indice (convention collective), l'augmentation des charges et à la revalorisation de certains salaires.

Pas de nouveau recrutement en 2024.

Nos objectifs pour 2025 et les années suivantes :

- Pas de recrutement prévu sur le budget 720, mis à part le personnel nécessaire lors des accroissements d'activité (Office de Tourisme, OCA...)

Budget palais des congrès – ressources humaines

Le budget a été respecté avec un taux de réalisation de 90%

Nos objectifs pour 2025 et les années suivantes :

Recrutement d'un responsable d'exploitation : pour donner suite au départ d'un collaborateur en 2024

Recrutement d'une assistante administrative à temps partiel pour préparer le départ d'un collaborateur à la retraite et compenser l'absence d'un personnel en arrêt maladie

Budget animation – ressources humaines

Charges de personnel stables, la variable est due au personnel intérimaire présent sur les manifestations

Nos objectifs pour 2025 et les années suivantes :

Pas de changement par rapport aux effectifs 2024

Budget culture – ressources humaines

La baisse des charges de personnel s'explique par le départ à la retraite d'un collaborateur au mois de juin.

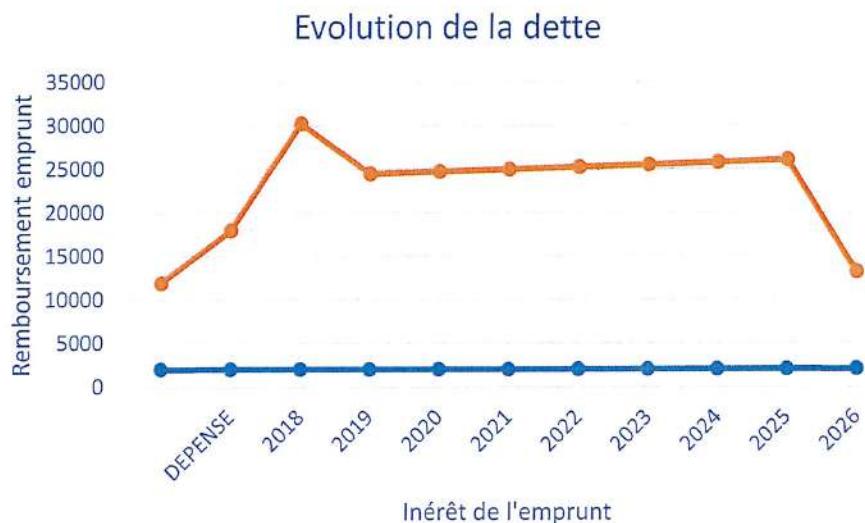
L'augmentation des charges de personnel extérieur (intérimaire et intermittents) s'explique par l'évolution de la programmation de la saison

Nos objectifs pour 2025 et les années suivantes :

Pas de changements par rapport aux effectifs 2024

6. EVOLUTION DE LA DETTE

Le Palais des congrès a contracté un prêt en 2018 pour la réhabilitation de l'auditorium. Ce prêt est d'une durée de 10 ans et sera remboursé en totalité en 2028.



Caractéristique de l'emprunt souscrit :

Prêt sur 10 ans

Taux fixe

Taux 1,0360 %

Date de réalisation : 20/08/2018

Montant du crédit : 250 000 €

Encours de dette au 01/01/2025 : 90 456,99 €

La culture a contracté un prêt en 2025 pour le remplacement des éclairages de la scène du théâtre Olympia en leds.

Ce prêt est d'une durée de 10 ans et sera remboursé en totalité en 2034

Caractéristique de l'emprunt souscrit :

Prêt sur 10 ans

Taux fixe : 3,280 %

Date de réalisation : 31/12/2024

Montant du crédit : 170 000 €

En cours de la dette au 01/01/2025 : 170 000 €

7. SITUATION FINANCIERE

AUTOFINANCEMENT BRUT : Différence entre recettes réelles de fonctionnement et dépenses réelles de fonctionnement équivalent à l'épargne brute dégagée.

AUTOFINANCEMENT BRUT	2020	2021	2022	2023
Arcachon expansion	454 280 €	161 069 €	589 350 €	-174 135 €
Activités commerciales	263 640 €	362 686 €	20 173 €	128 242 €
Animations	72 149 €	82 905 €	- 180 541 €	18 071 €
Culture	121 555 €	302 785 €	- 336 603 €	-79 304 €

AUTOFINANCEMENT NET : Différence entre recettes réelles de fonctionnement et dépenses réelles de fonctionnement après remboursement de l'emprunt en capital équivalent à l'épargne nette dégagée.

AUTOFINANCEMENT NET	2020	2021	2022	2023
Arcachon expansion	454 280 €	161 069 €	589 350 €	-174 135 €
Activités commerciales	239 415 €	338 209 €	20 173 €	103 253 €
Animations	72 149 €	82 905 €	-180 541 €	18 071 €
Culture	121 555 €	302 785 €	-336 603 €	-79 304 €

8. NOS OBJECTIFS POUR 2025 ET LES ANNEES SUIVANTES

LE PALAIS DES CONGRES

Des perspectives 2025 encourageantes

Près de 62% du chiffre d'affaires confirmé sur la base des objectifs 2024 et un portefeuille d'options de près de 500 000 euros, laisse envisager une belle année avec des dossiers clés (une dizaine de congrès/conventions).

Les affaires réalisées sur ces 2 derniers exercices montrent que certains seuils d'activité sont atteints au regard des capacités d'accueil actuelles du site.

Il apparaît donc complexe de valoriser les volumes.

Le contexte économique actuel peut aussi fragiliser les options en cours, un engagement de chiffre supérieur semble à cette date serait hasardeux.

Communication et développement :

Un quadruple enjeu pour le développement cette année :

- Tester de nouveaux événements dans le plan d'action pour renouveler le portefeuille corporate qui s'essouffle (salons)
- Travailler les intermédiaires et relais pour faciliter l'accès aux grands comptes régionaux (agences, éductours)
- Renforcer la veille concurrentielle pour capter des congrès à n+1 ou 2
- Investir dans les outils (supports) et leur lisibilité pour soutenir les actions
- Investir plus largement les autres sites arcachonnais
- Positionnement maintenu : congrès/corporate avec conventions
- Maintenir la prospection + de 250 personnes

Certification ISO et Labélisation Destination Innovante et Durable

L'audit de la labélisation Destination Innovante et Durable est prévu en janvier 2025

Un budget de communication dédié à nos démarches ISO 20121 et DID devra être engagé.

L'évolution des tendances événementielles peuvent tendre à conforter la destination et son offre (proximité, authenticité, régionalisation événementielle, baisse des formats) cependant, l'attention renforcée des clients à l'impact environnemental et à la RSE questionne sur la capacité à attirer des événements « corporate » à la journée comparativement à une agglomération comme Bordeaux qui engendrera moins de déplacements.

L'engagement vers la certification ISO 20121 du Palais des Congrès et l'engagement du maintien du label Destination Innovante et Durable en 2025 sont des signaux positifs, de véritables leviers de captation d'événements et des atouts différenciants dans la concurrence entre destinations.

L'objectif sera d'associer l'ensemble des parties prenantes dans cette démarche et de créer des relations solides et durables autour d'offres responsables (ex : activité en lien avec une association locale, mise en place de calculette carbone et un regard appuyé sur la prestation de restauration assurée au sein du Palais des Congrès d'Arcachon notamment sur le gaspillage alimentaire et la gestion des déchets).

Nouvelle offre :

En outre, dans une perspective d'amélioration de l'expérience clients, le Palais des Congrès d'Arcachon travaille sur une offre d'aménagement des espaces innovantes et différenciantes dans un contexte à forte concurrence nationale et régionale.

Toutes ces offres seront relayées auprès de nos partenaires et clients. De nouveaux supports de communication seront déployés

Ensuite, des actions commerciales sur une audience nationale seront au centre de la stratégie commerciale. Le Palais des Congrès d'Arcachon participera à plusieurs salons nationaux à Paris et Cannes, et invitera également des organisateurs d'évènements nationaux sur les années à venir. Cette dynamique confirmera le positionnement du Palais des Congrès d'Arcachon au sein du paysage évènementiel français.

ARCACHON CULTURE

Le Théâtre Olympia :

L'année 2025 est surtout celle du renouvellement de la convention « Scène conventionnée d'intérêt national » avec la DRAC, la Région et le département. Un nouveau projet de 4 ans sera rédigé afin de poursuivre le travail engagé sur le territoire par le Théâtre Olympia. Une programmation pluridisciplinaire à dominante danse caractérisée par le festival Cadences et le parcours chorégraphique qui associent plusieurs villes du territoire.

Le théâtre Olympia développera aussi quelques résidences d'artistes tout au long de la saison et mènera de nouvelles actions culturelles en direction des établissements scolaires et autres structures sociales et culturelles.

2025 sera aussi l'année du renforcement des projets de partenariat avec Gujan-Mestras et La Teste notamment. Le comité de coopération et le comité de pilotage seront les outils pour donner une cohérence sur le territoire de toutes les actions.

Les événements :

- Festival de musique de chambre en avril : La collaboration artistique avec le quatuor Modigliani se poursuivra. Une programmation de grande qualité sera proposée avec pour la première fois, un concert décentralisé à Gujan-Mestras.
- Plage aux écrivains : 2025 fêtera les 20 ans de la manifestation. Une nouvelle implantation du village est à l'étude pour pouvoir accueillir au mieux les auteurs et le public. La programmation sera dévoilée en mars 2025 avec la mise en place de prix littéraires.
- Concerts Vélodrome : Le contrat avec la société Mayday a été renouvelé afin de déléguer l'organisation des 4 ou 5 soirées. L'objectif est de répondre aux attentes de la population touristique mais aussi des Arcachonnais. Plusieurs têtes d'affiche seront programmées dans tous les styles musicaux.
- Cadences : L'édition 2025 devrait se dérouler du 16 au 23 septembre. L'augmentation de la durée est nécessaire pour répondre aux demandes toujours croissantes de villes de la région qui souhaitent participer à l'événement. Le nombre de spectacles devrait rester sensiblement le même. La programmation sera dévoilée sur le premier trimestre de l'année en fonction des capacités financières et des partenariats développés. La dimension nationale et internationale sera toujours recherchée.
- Le grand débat : ce rendez-vous devenu incontournable sera programmé le troisième week-end de novembre. Il devrait être de nouveau animé par Thomas Snégaroff avec des invités qui font l'actualité.

- Arcachon Jazz Festival: Le succès de ce temps fort jazz au Théâtre grandit progressivement. 3 soirées vont rythmer le premier week-end de décembre. Des nouveautés et autres actions culturelles seront recherchées.
- Expositions : Le théâtre accueillera toujours chaque mois un artiste d'horizons divers afin de mettre en valeur le travail. Les artistes régionaux seront privilégiés. D'autres expositions de plus grandes envergures pourront être proposées à l'hôtel de ville.
- Un temps fort « Cirque » est aussi à l'étude pour la saison culturelle.
- Arcachon vient d'être labellisée « Ville impériale », un programme d'actions est donc en cours pour mettre en avant cette période.

ANIMATION

L'année 2025 sera dans la continuité des trois dernières années, riche en rendez-vous permettant aux Arcachonnais et aux visiteurs de se divertir tout au long de l'année avec un planning d'animations variées, pour tous les publics et tous les âges. Ces animations ont aussi pour but d'attirer un public extérieur, de générer du flux de visiteurs qui en profitent pour consommer et apportent ainsi une fréquentation positive pour les acteurs économiques du territoire.

Les événements évoqués en 2024 seront inscrits au calendrier 2025 avec toujours un souhait de les faire évoluer avec en proposant de nouveau contenus.

L'année 2025 sera notamment marquée par deux grands temps forts avec la création d'un nouvel événement nommé « La Plage des Gourmands » qui se tiendra début juillet. Une multitude d'animations viendront ponctuer trois jours de festivités autour de la gastronomie au sens large avec l'installation d'un élégant village sur la plage qui accueillera des espaces de restauration, des cours de cuisine et ateliers, des recettes en live avec la présence de chefs réputés, mais aussi des animations et dégustations chez les commerçants, dans les quartiers, des banquets partagés, Programme en cours.

Le mois de juillet sera également l'occasion d'inaugurer le nouveau visage du Front de Mer.

OFFICE DE TOURISME

Cette année clôturera notre plan d'action 2021-2025, axé sur le tourisme 12 mois sur 12 et la montée en gamme de l'offre.

Pour un tourisme partagé et accessible :

- Evolution du dispositif au profit des habitants « Arcachon pour Nous » : poursuite du développement des offres « inter génératiⁿnelles »
- Réflexion sur la création de visites accessibles aux publics spécifiques

Pour une qualité d'accueil optimum à l'échelle de la destination pour les Français et les étrangers :

- Réflexion sur une nouvelle stratégie d'accueil dans l'Office de Tourisme, pour mieux répondre aux besoins des visiteurs et mettre en avant les offres conçues pour eux. L'objectif est également de mettre à disposition des outils innovants, pratiques et inspirants, tout en proposant un contenu évolutif en fonction des saisons et un outil marketing performant pour promouvoir nos offres.
- Optimisation de nos supports et nos offres pour la clientèle étrangère : ces supports sont d'ores et déjà traduits en plusieurs langues, mais les contenus seront enrichis pour répondre plus précisément aux attentes spécifiques des nationalités ciblées. De nouveaux supports dédiés seront créés, regroupant l'ensemble des offres proposées dans chaque langue ciblée, et mis à disposition des hébergeurs pour une diffusion efficace auprès des visiteurs internationaux.
- Optimisation de l'information hors les murs et chez les professionnels du tourisme
- Poursuite du déploiement du road book (carnet de voyage en ligne) chez les socio-professionnels

Pour le développement de l'activité sur la destination :

- Réceptif : renouvellement de l'offre dédiée aux groupes, avec un accent mis sur des expériences immersives, la découverte du patrimoine naturel et les thématiques liées au développement durable. Parallèlement, une restructuration de l'arborescence du module groupe sur notre site internet sera réalisée, visant une communication plus percutante et engageante, mettant en avant des produits originaux et complémentaires aux

incontournables. L'objectif sera d'optimiser la productivité du service tout en renforçant le développement de l'activité sur la destination.

- Visites guidées : maintien de l'organisation interne mise en place en 2024 sur la commercialisation des visites pour individuels et groupes.
- Mise en place de la vente en ligne de nos produits.
- Bunker 502 : après quatre ans d'exploitation, une réflexion sera lancée pour faire évoluer la scénographie et le concept du bunker 502, afin de diversifier les supports de médiation, peut-être approfondir le contenu historique et encourager l'interaction, tout en le distinguant des autres sites historiques de cette période.

Pour un engagement éthique et durable :

- Déploiement de l'acculturation du durable auprès des professionnels du tourisme, et incitation à s'engager dans une démarche éco-responsable
- Communication des actions durables d'Arcachon Expansion auprès des professionnels du tourisme et du public
- Mise en place d'une communication autour du durable réfléchie à l'échelle d'Arcachon Expansion
- Accompagnement de la politique SIBA
- Prise en compte du durable et du « tourisme autrement »
- Boutique : poursuite de l'évolution des différentes gammes de produit vers du circuit court, priorisant la fabrication française, avec des produits de qualité et différenciants

Pour une promotion touristique ciblée :

- Actions marketing et promotion partagées avec le SIBA, Gironde Tourisme, Bordeaux Métropole, le CRTNA
- Accueils presse et éductours des clientèles nord européennes
- Evolution continue de nos supports de communication : site internet, roadbook, réseaux sociaux
- Nouveau format et contenu de nos supports papier : le magazine annuel et le plan de ville. Dans un format plus pratique et épuré, le magazine valorisera les quartiers et les expériences d'Arcachon tout en inspirant les visiteurs grâce à

un contenu exclusivement rédactionnel, enrichi de beaux visuels et de QR codes renvoyant à l'offre complète en ligne.

Le plan de ville sera modernisé pour mieux répondre aux usages et attentes des visiteurs. Il mettra en avant, par ses illustrations, les sites incontournables ainsi que la richesse culturelle et naturelle d'Arcachon, offrant un aperçu immédiat des principaux centres d'intérêt touristiques.

Pour une veille constante sur l'évolution des tendances, des clientèles, et de la e-reputation de la destination :

- Evolution de notre observation des indicateurs qualité et des indicateurs de fréquentation
- Optimisation de l'utilisation de l'outil Fairquest pour l'amélioration et observation de la qualité de l'offre via l'analyse des sites d'avis
- Observatoire location saisonnières à la suite de la mise en place du numéro d'enregistrement

OFFICE DE COMMERCE ET D'ARTISANAT (OCA)

L'OCA poursuit ses missions principales en accentuant le volet formation. Ses actions étant liées à l'actualité, ne peuvent être précisées à ce stade.

- Maintien des 2 braderies et 2 déballages
- Suivi des associations de commerçants et dynamisation en particulier de l'association Entre Mauresque et Mer
- Accompagnement des commerçants impactés par les travaux du Front de Mer et allée du château
- Guichet unique des commerçants
- Mise en place d'ateliers et/ou de formations pour les commerçants sur le thème de l'intelligence artificielle
- Transversalité et collaboration avec le service animation pour impliquer les commerçants en particulier sur le projet « gastronomie »
- Maintien de l'observatoire du commerce et de sa cartographie
- Implication dans la qualité du marché et son dynamisme
- Intermédiaire ville/commerçants dans le cadre des travaux